

# Rapport d'activité

# 2019

---



# TABLE DES MATIÈRES

## **INTRODUCTION 4**

---

Le mot de la Présidente.	4
Les établissements de l'Amicale du Nid	5
Contexte et points notables de l'année 2019	5

## **ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION 9**

---

Sensibilisation, et formation	9
Aller-vers	12
Accueil, accompagnement, hébergement, logement, ateliers	14
Prévention et les actions transversales	19

## **FOCUS SUR LES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX DE LA PROSTITUTION CONDUITS PAR L'AMICALE DU NID 25**

---

Une prise de conscience de la réalité de la prostitution et de la nécessité d'une politique publique	25
--	----

## **FOCUS SUR LES PARCOURS DE SORTIE INSTITUÉS PAR LA LOI DU 13 AVRIL 2016 29**

---

Analyse quantitative : profil des personnes	31
Verbatim	33
Le parcours d'insertion	34

# INTRODUCTION

## Le mot de la Présidente

L'année 2019 a été particulièrement riche comme le démontre le rapport d'activités.

Que ce soit à l'occasion de la réalisation du film « Faire le jour » ou en exprimant par leurs mots, dans d'autres lieux, leur volonté d'aller de l'avant, les personnes accompagnées nous apportent chaque jour la démonstration qu'aller vers la sortie de la prostitution nécessite d'être au centre du dispositif et d'avoir l'appui du collectif.

Les parcours de sortie sont un soutien très important pour aller vers la sortie de la prostitution et l'insertion sociale. Ils redonnent de l'espoir aux personnes accompagnées et les dynamisent. Le plus grand nombre d'entre eux est le fait de l'Amicale du Nid mais ils sont encore trop peu nombreux sur le plan national par rapport aux besoins. La loi du 13 avril 2016 doit être appliquée dans tous les territoires et dans tous ses aspects.

On le verra, les actions de sensibilisation, de diagnostics et de formation ont été nombreuses, elles sont essentielles pour transformer le regard de la société sur la prostitution, apprendre à accompagner les personnes en situation de prostitution et à aborder la question auprès des enfants et des jeunes majeur-es.

Les constitutions de partie civile permettent une autre sorte d'accompagnement pour l'obtention des droits des personnes, c'est aussi une façon de faire entendre dans les institutions et les médias ce qu'est réellement la prostitution.

Le projet associatif réactualisé pour les cinq années prochaines définit les axes prioritaires pour combattre la prostitution, ses violences et la domination masculine dont elles sont issues. Il est le support pour affirmer un accompagnement féministe prenant davantage en compte la participation des personnes accompagnées et l'effet levier du collectif.

Beaucoup a été fait au cours de cette année 2019 et il faut saluer le travail de tous-tes les salarié-es de l'Amicale du Nid, à quelque niveau que ce soit. Chacun-e a contribué à sa place aux résultats obtenus. Mais la cohésion des équipes et leur motivation n'auraient pas été au rendez-vous sans l'énergie et le savoir-faire des responsables d'établissement, sans l'implication et le talent de la déléguée générale.

Marie-Hélène FRANJOU

## Les établissements de l'Amicale du Nid

Sept des huit établissements de l'Amicale du Nid ont une convention de délégation de service public au titre des CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), comprenant, selon les établissements, l'aller vers, l'accueil et le suivi sans hébergement, l'hébergement d'urgence et d'insertion et les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA).

L'établissement de Grenoble assure ses activités, dans les départements de l'Isère et de la Savoie, dans le cadre de subventions annuelles et d'une convention triennale avec l'ARS.

Les établissements mobilisent également d'autres financements (ARS, Conseils départementaux et régionaux, subventions municipales, etc...) pour une palette d'actions d'accompagnement -accès à l'emploi, apprentissage du français, accès aux soins, accompagnement juridique ...- de formation auprès des professionnel.les et de prévention auprès des jeunes.

Les permanences d'accueil ouvertes dans le Val d'Oise en 2017 et dans les Yvelines en 2018 portent à 11 le nombre de départements d'implantation de l'association.

## Contexte et points notables de l'année 2019

2019 a été pour l'Amicale du Nid une année d'approfondissement et de mutualisation de ses actions, avec des chantiers transversaux importants :

- La réflexion pour la refonte du projet associatif qui sera présenté à l'Assemblée Générale en 2020 a été conduite au cours de deuxième semestre 2019 ; elle a rassemblé toutes les parties prenantes de l'association : Conseil d'Administration, Comités territoriaux, équipes salariées mais aussi surtout les personnes accompagnées autour de 10 thèmes dont par exemple la participation des personnes accompagnées, l'approfondissement de l'accompagnement et la prise en compte de la pensée féministe.
- Le suivi des commissions départementales issues de la loi du 13 avril 2016 met en évidence les fonctionnements très différents d'un territoire à l'autre, une politique publique active dans certains départements, beaucoup moins dans d'autres, un nombre très inégal de parcours de sortie de prostitution.
- Les actions collectives développées dans tous les établissements dans le cadre du projet financé par le Fonds Asile Migration (FAMI) ont permis de mettre en évidence l'expression des personnes accompagnées et de souligner l'effet levier du collectif pour l'émancipation du système prostitutionnel.

2019 a également été une année importante de développement des actions de l'association :

- Création d'une nouvelle pension de famille à Saint-Denis, la pension Rosa Parks ;
- Ouverture du centre d'hébergement d'urgence à Béziers pour femmes victimes de violences conjugales composé d'un appartement d'accueil en extrême urgence et 7 appartements avec 13 chambres ;
- Ouverture en partenariat avec COALLIA à Paris de 75 places d'hébergement pour demandeurs.euses d'asile et réfugié.es victimes de violences, notamment de prostitution et de traite des êtres humains ;
- Création d'une mission mineur.es en Seine-Saint-Denis ;
- Conduite de diagnostics territoriaux en Bretagne, où l'implantation de l'Amicale du Nid est à l'étude, mais aussi dans le Maine-et-Loire et le Pas-de-Calais Calais ;
- Un diagnostic de la prostitution de mineur.es a commencé dans le Val d'Oise.

Toutes ces actions appuient et renforcent le travail de base de l'association : l'accompagnement des personnes concernées par la prostitution vers une insertion socioprofessionnelle permettant une vie sans la violence qu'est la prostitution dans un contexte où la volonté politique de lutte contre le système prostitutionnel est peu affirmée au niveau national, la prostitution étant rarement mentionnée dans le cadre de la politique de lutte contre les violences à l'encontre des femmes, où les droits des victimes de prostitution, de proxénétisme et de traite sont inégalement accessibles selon les territoires, où souvent la volonté politique de réduire l'immigration prime sur l'accès aux droits des victimes.

### Les paroles des personnes accompagnées

---

**« Je pense à nous tous. Quand quelqu'un paye pour faire ses besoins il nous force et il peut nous frapper. Toutes les prostituées, beaucoup elles veulent laisser. La prostitution, l'argent qu'on gagne, c'est des habits, c'est du maquillage. Les gens qui nous aiment vraiment ne nous font pas de mal. Les clients ne nous aiment pas. Moi quand je sortais, j'avais peur. Avec nos démons et l'alcool, j'ai beaucoup appris, c'est nos démons qui nous forcent à sortir le week-end. J'ai gagné de me respecter moi-même donc je ne peux pas vendre mon corps. Des fois, orpheline on n'a pas le choix, je ne veux pas faire ça. On fait ça pour aider des familles, j'ai une amie j'ai appris qu'elle faisait ça pour aider la famille mais maintenant elle est dans la tombe alors que la famille elle est toujours là. À quoi ça sert de mourir si on ne peut pas rester avec nos petites filles. La prostitution ça aide pas à s'occuper de nos enfants. Des fois les familles restent en Afrique. Et je dois fermer ma gueule parce qu'il y a ma famille là-bas. »**

Témoignage d'une femme de République Démocratique du Congo de 34 ans. Propos recueillis par l'Amicale du Nid 38-73

---



---

**« Je n'ai jamais aimé cela. Pour moi, la prostitution c'est se vendre. Je ne le prends pas pour un travail, je le faisais comme pour me vendre, comme une marchandise, en échange pour de la nourriture. Pour moi ce n'est pas comme tout autre travail, ça laisse trop de pensées sur la tête, tu connais beaucoup d'hommes, il y a les violents. Et même ceux qui donnent l'argent sans violence, ce n'est pas un acte d'amour, c'est de la marchandise. Moi j'ai aussi subi dans les maisons closes, j'ai connu les deux, tout autre travail permet de dire non, quand le client il donne l'argent, tu es obligée de le servir. »**

Témoignage de V. femme de 30 ans. Propos recueillis par l'Amicale du Nid 38-73

---

---

**« Le travail à l'Amicale du Nid est incroyable parce qu'on nous écoute, nous comprend, on ne nous juge pas. On est disponible pour nous. Aujourd'hui, mon image a changé grâce à l'Amicale du Nid. Avant j'étais perdue mais j'ai eu la chance de rencontrer l'Amicale du Nid qui m'a tendu la main. »**

---

---

**« Certaines ont un boss. Parfois ce n'est pas la faute des personnes. C'est aussi de l'ignorance. Ce n'est pas ce qu'on veut en tant qu'enfant. Les personnes qui nous ont amenée ici qui utilisent nos peurs. C'est la faute aux proxénètes, avec des clients très violents. Il y a des femmes qui sont mortes de prostitution. La prostitution n'est jamais une solution. »**

Témoignage d'une femme Nigérienne de 24 ans. Propos recueillis par l'Amicale du Nid 38-73

---

---

**« C'est difficile parce que je ne peux pas dire que c'est une vie heureuse. Je ne peux pas dire que c'est facile. Je veux arrêter la prostitution, ça me dégoûte. Dès qu'un client m'appelle, je suis dégoûtée. On présente la prostitution comme quelque chose de joli mais ce n'est pas la vérité. Il y a aussi les prostituées avec les proxénètes, c'est horrible aussi. Moi je n'ai pas de proxénète c'est moins pire mais c'est quand même dégoûtant pour moi. Aujourd'hui je peux aller porter plainte sans avoir peur. Je me sens bien, tranquille. Maintenant je peux ouvrir ma bouche et dire ce que c'est la prostitution. Avant non, j'avais trop honte de la situation. »**

Témoignage d'une personne trans de 45 ans. Propos recueillis par l'Amicale du Nid 38-73

---

AdN



# ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

## Sensibilisation, diagnostics et formation

**De nombreuses actions de sensibilisation à la lutte contre le système prostitutionnel ont été conduites en 2019, dans des départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Occitanie.**

Elles ont pris la forme de conférences, de sensibilisation des commissions départementales ou de partenaires divers (du domaine de la santé, du social, de la justice et des forces de l'ordre).

Les sensibilisations conduites par l'Amicale du Nid 34 ont concerné plus de 1 500 personnes.

**Deux actions doivent être particulièrement soulignées :**

- La poursuite du travail de soutien à la mise en place de la loi dans la région Occitanie, confié aux Amicales du Nid 31 et 34. Les actions entamées les années précédentes dans les 10 départements de la région se sont poursuivies et renforcées en 2019 : sensibilisations, formations, appui aux réseaux locaux et aux associations désirant être agréées au titre de la loi du 13 avril 2016.
- Les diagnostics de la prostitution ont pris de l'ampleur et servent de point d'appui à l'action des commissions départementales pour le pilotage de la politique de lutte contre le système prostitutionnel. Ce sujet est développé dans le chapitre « focus » de ce bilan.

Les actions de formation et de sensibilisation ont également été dynamisées par la mise en place de la loi du 13 avril 2016. Elles ont concerné en 2019 plus de 3 000 professionnel·es, dont 1 830 dans le cadre de colloques.

**La formation s'appuie sur l'expertise de l'Amicale du Nid et la valorise. Ses objectifs sont :**

- Faire connaître le phénomène prostitutionnel, ses enjeux, les impacts sur les personnes,
- Faire changer les représentations sur la prostitution,
- Permettre, notamment aux travailleur·euses sociaux·ales, de repérer la problématique prostitutionnelle et leur donner les outils pour pouvoir accueillir et orienter les personnes,
- Former des intervenant·es de prévention.

Ces actions sont conduites par les établissements de Montpellier, Toulouse, Paris, Colombes, Grenoble et par le service formation rattaché au siège.

**Clips « Paroles » par l'Amicale du Nid de l'Hérault  
« La prostitution ? Argent facile ? Un métier ? le plaisir ? Etre objet ? les clients ? Les réseaux ? »**



L'Amicale du Nid 34 et APS 34 (association de prévention spécialisée) ont travaillé ensemble avec des jeunes à la création de films d'animation de prévention de la prostitution. Durant plusieurs semaines des entretiens enregistrés ont été menés sur

La question de la prostitution auprès de 16 jeunes âgés de 15 à 19 ans (10 filles et 6 garçons) dans leurs quartiers respectifs.

En parallèle, l'Amicale du Nid a mené des entretiens auprès des personnes en situation de prostitution afin qu'elles répondent aux questionnements des jeunes. (7 femmes et 1 homme de toutes origines et âges).

Les clips d'animations « Paroles » ont été construits à partir des propos croisés entre les jeunes et les personnes en situation de prostitution :

- Le premier aborde les représentations de la prostitution et se décline en trois clips : « La prostitution ? », « Argent facile ? » et « Un métier ? »,
- Le deuxième aborde la question du plaisir, être objet des clients et des réseaux.

Chaque clip dure environ une minute.

L'élaboration des clips a été menée conjointement par l'Amicale Du Nid et APS 34 et Romain Strabol en a assuré la réalisation.

Les clips ont pour but d'amener un débat sur le sujet pour analyser les représentations collectives et individuelles liées à la prostitution afin de favoriser la prévention de la prostitution et notamment chez les jeunes.

L'animation peut également permettre aux jeunes de mieux connaître et repérer les facteurs déclenchants de l'entrée en prostitution, ainsi que de repérer les pièges extérieurs.

Les deux autres parties de « Paroles » permettent d'aborder avec les jeunes la réalité de l'engrenage de la prostitution et des difficultés à « s'en sortir ».

Le film sert de support comme moyen d'introduire un débat d'idées, tout en permettant la mise à distance avec les personnages fictifs. Il est un support d'animation et ne saurait être projeté sans accompagnement



Le **Guide « prostitution, osons en parler » à destination des professionnel.les**, a été élaboré par le Groupe de travail formation, rassemblant les formateurs-trices de l'Amicale du Nid. La coordination a été assurée par Juliet Christmann, chargée de mission au siège de l'association, et la création graphique par Floriane Le Roux. Ce guide donne des points de repères aux professionnel.les pour mieux repérer, aborder le sujet de la prostitution, orienter et accompagner. C'est aussi un outil de communication externe qui rend visible le travail des professionnel.les de l'Amicale du Nid auprès des personnes en situation de prostitution.

Le guide est téléchargeable sur le site [www.amicaledunid.org](http://www.amicaledunid.org)

## Aller-vers

L'**aller-vers** consiste à « être là où sont et où en sont les personnes » et ses objectifs sont :

- Créer et maintenir des liens avec les personnes en situation de prostitution, peu visibles, mineures et majeures, femmes, hommes, personnes trans.
- Faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permettra d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socioprofessionnelle et d'une sortie de la prostitution
- Faire de la prévention des risques adaptées au public (distribution de préservatif masculins et féminins, etc.)
- Diffuser de l'information sur les droits communs notamment sur la santé, en prévenant les conséquences des violences liées à la situation prostitutionnelle, au sens de la santé globale de la Charte d'Ottawa qui se réfère à la définition de la santé de l'OMS (constitution de 1946) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »
- Proposer un accompagnement sur les demandes exprimées, prenant en compte les conséquences des violences vécues, avec la perspective de sortie de la prostitution et d'insertion socio-professionnelle.

### 3 292 personnes ont été rencontrées en 2019 dans le cadre de l'aller-vers

- 77 % sont des femmes, 1% sont des hommes et 22% des personnes trans
- 93% des personnes rencontrées sont de nationalités étrangères
- 25% sont des femmes originaires d'Afrique sub-saharienne

À Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Béziers, Toulouse et en Seine-Saint-Denis, les équipes de l'association vont au-devant des personnes en situation de prostitution, de jour ou de nuit, sur les lieux de prostitution de rue ou de route. Cette mission est essentielle pour rencontrer les personnes, conduire des actions de prévention santé (action importante de l'équipe Intermède à Paris) et surtout faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permet d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socioprofessionnelle et donc d'une sortie de la prostitution.

Le nombre de personnes rencontrées est assez stable par rapport à 2018, avec une légère baisse de 5%, malgré une forte diminution du nombre de tournées dans certains établissements, comme par exemple à Montpellier ou à Grenoble en raison de la nécessité de concentrer les moyens – insuffisants – sur l'accompagnement.

L'expérience d'aller-vers via internet se poursuit à Marseille. Cette action est un prolongement des maraudes dans les rues et s'intègre aux missions de l'établissement, considérant que la part d'internet dans la mise en relation avec les « clients » de la prostitution est, en France comme dans les autres pays, prépondérante <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Selon l'étude Proscost de 2015, internet représente 63% de la mise en relation avec les acheteurs de prostitution

## Les maraudes virtuelles menées par l'Amicale du Nid des Bouches-du-Rhône



L'Amicale du Nid est présente à Marseille depuis 2014 sur le territoire prostitutionnel d'Internet en organisant des maraudes dites « virtuelles » sur les différents sites d'annonces de prostitution ou sur des sites de chat.

L'objectif est d'aller à la rencontre des femmes et hommes qui proposent des services sexuels tarifés, aussi appelés « escorting », en les contactant directement par SMS. La prostitution s'est déplacée sur Internet en même temps que le développement des nouveaux outils technologiques, c'est pourquoi elle se retrouve également sur les réseaux sociaux, comme Snapchat, très utilisé par un jeune public pour proposer des actes sexuels tarifés. La majorité des demandes exprimées en ligne sont liées à la santé c'est pourquoi l'intervention se réalise de manière régulière par un binôme composé d'un infirmier d'un travailleur social.

Pour 2020, les perspectives sont de développer davantage la présence sur les réseaux sociaux, étendre le territoire d'intervention, ainsi que partager cette expérience avec les autres établissements de l'Amicale du Nid.

Chiffres 2019 :

- 55 maraudes virtuelles ont été réalisées,
- Les maraudes virtuelles ont été menées auprès de 11 sites internet proposant des actes sexuels tarifés : les deux tiers des envois se concentrant principalement sur un site de petites annonces généralistes et deux sites spécialisés d'« escorting », 2 réseaux sociaux, 11 chat,
- 1791 SMS ont été envoyés,
- 145 réponses ont été reçues, dont 37 échanges engagés et 4 personnes rencontrées dans les locaux de l'Amicale du Nid pour un accompagnement.

## Accueil, accompagnement, hébergement, logement, ateliers

Le tableau ci-après montre l'évolution des différentes actions de l'association :

	2018	2019	Évolution 2019 / 2018
<b>Accueil</b>			
Nombre d'adultes	1833	1653	-11 %
Nombre d'adultes - Accueil de jour St Denis	1668	1417	-15 %
Nombre d'enfants - Accueil de jour St Denis	1595	1466	-8 %
<b>Accompagnement</b>			
Nombre d'adultes	1547	1417	-8 %
<b>Hébergement</b>			
Nombre d'adultes	454	478*	+5 %
Nombre d'enfants	174	211*	+21 %
<b>Logement</b>			
Nombre d'adultes	294	362	+23 %
Nombre d'enfants	238	264	+11 %
<b>Ateliers d'adaptation à la vie active (AVAA)</b>			
Nombre d'adultes	84	86	+2 %
<b>Total adultes</b>	<b>5796**</b>	<b>5227**</b>	<b>-8 %</b>
<b>Total enfants</b>	<b>2007</b>	<b>1941</b>	<b>-3 %</b>
<b>Total</b>	<b>7803</b>	<b>7268</b>	<b>-7 %</b>

\* Ces chiffres incluent les personnes hébergées dans les dispositifs asiles portés en partenariat avec COALLIA

\*\* Ces totaux n'incluent pas les personnes en AVAA, car la majorité d'entre elles sont prises en compte dans l'accompagnement.

L'accueil concerne toute personne qui se présente dans un établissement. Il est inconditionnel. Les conditions d'accueil sont déclinées de façons différentes selon les établissements, avec des modalités collectives ou individuelles.

#### L'accueil vise à :

- Instaurer une relation de confiance, dans un cadre convivial et rassurant, tout en présentant les actions et missions de l'établissement,
- Favoriser une dynamique de changement en proposant une orientation ou un suivi au plus près des besoins des personnes.

#### Les accueils de l'Amicale du Nid sont de deux types, qui ont été distingués dans les chiffres :

- **D'une part, l'accueil de jour de Saint-Denis, ouvert aux femmes en errance et à leurs enfants.** La fréquentation de cet accueil est limitée par la capacité maximale du lieu d'accueil, l'équipe étant fréquemment obligée de faire face à une file d'attente dans la rue. Le rôle de cet accueil : un lieu actif, dynamique où les femmes et leurs enfants trouvent, au-delà de l'alimentation et des moyens d'hygiène, des activités collectives autour de l'accès aux droits, de la parentalité et de bien d'autres thèmes. Certaines parlent de la situation de prostitution et peuvent être orientées pour un accompagnement spécifique.  
En 2019, l'activité a été resserrée, avec une légère diminution du public accueilli afin de pouvoir répondre aux situations de plus en plus complexes et de tenir compte de l'équipe disponible.
- **D'autre part, les accueils spécifiques sur la question de la prostitution, qui ont concerné 1653 personnes, soit une baisse de 11 % par rapport à 2018.** Cette baisse relative est due à la saturation des files actives de tous les établissements. En effet, le premier accueil a pour objectif d'engager un accompagnement quand la personne formule une demande. Or, afin de pouvoir pleinement accompagner des personnes en situations extrêmement complexes, tous les établissements ont dû mettre en place des procédures (commissions internes de prise en charge) pour prioriser les situations et ajuster la file active aux moyens disponibles.  
Ce chiffre reflète donc plus les moyens disponibles que le niveau des demandes, l'Amicale du Nid n'ayant pas la capacité de répondre à toutes les demandes de premier accueil. Nous estimons à plus de 350 le nombre de demandes auxquelles nous n'avons pu répondre en 2019.

**En 2019, l'accompagnement social global, hors hébergement, a concerné 1417 personnes, soit une baisse de 8%, en léger tassement par rapport à la baisse déjà constatée entre 2017 et 2018 (-14%).** Ceci s'explique, comme nous l'avons vu plus haut, par le nécessaire ajustement des files actives pour apporter aux personnes accompagnées l'étayage adapté à leur situation.

Le nombre de personnes hébergées a augmenté en raison de l'ouverture des places asile en partenariat avec COALLIA à Paris.

De même, le nombre de personnes en logement adapté s'est accru avec l'ouverture de la pension de famille Rosa Parks à Saint-Denis.

**Nouveau centre d'hébergement d'urgence  
à Béziers pour femmes victimes de  
violences conjugales et intrafamiliales  
Amicale du Nid de l'Hérault**



En 2018, le réseau santé-violences faites aux femmes a identifié des besoins importants en matière de mise à l'abri et d'accompagnement de femmes avec ou sans enfant victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

La DDCS et le Conseil Départemental de l'Hérault ont lancé un appel à manifestation restreint pour la gestion d'un centre regroupé situé à Béziers.

Le projet de l'Amicale du Nid de l'Hérault a été retenu pour gérer le dispositif. La prostitution s'inscrit dans le continuum des violences faites aux femmes, aussi, l'association a une expérience à faire valoir en matière d'accompagnement, de soutien des femmes victimes de violences. C'est pour cette raison que le Conseil d'Administration de l'association a validé l'élargissement de son travail à un nouveau public. Par ailleurs, les équipes de professionnelles identifient des violences conjugales parmi de nombreuses personnes en situation de prostitution accompagnées.

L'établissement dispose de 20 places d'urgence.

Les services orienteurs sont les services sociaux du conseil départemental, la police, la gendarmerie, l'hôpital et le centre communal d'action sociale.

Un partenariat avec le CIDFF permet de proposer un accompagnement spécifique avec une psychologue clinicienne et une juriste au sein des locaux.

L'Amicale du Nid propose une mise à l'abri en urgence notamment par un dispositif d'accueil 24h/24 où la police a accès à un appartement mis à disposition. Les femmes peuvent y séjourner 6 mois (renouvelables une fois).

**L'objectif global de l'accompagnement** est la sortie de la prostitution vers l'insertion socio-professionnelle. Les personnes sont accompagnées, selon l'évolution de leurs demandes, dans le processus d'émancipation de l'emprise du système prostitutionnel.

Nous constatons depuis plusieurs années la complexité des situations, entraînant des suivis renforcés, nécessitant un travail multi disciplinaire pour accompagner les personnes vers une émancipation de l'emprise, prendre en compte les conséquences de la violence de la prostitution sur leur santé, les accompagner à des solutions administratives et, plus globalement, à l'accès à leurs droits.

**La situation de traite des êtres humains** nécessite en particulier un accompagnement renforcé. Les équipes de travail social accompagnent les personnes à s'identifier comme victimes de TEH, à dénouer l'emprise, à conduire des démarches pour l'accès à leurs droits et tout en travaillant sur les conséquences de la situation de prostitution. Ces accompagnements demandent aux équipes d'acquérir des compétences juridiques. Des juristes sont maintenant présentes au Siège et dans les établissements de Lyon, Toulouse, Montpellier, Paris et Grenoble.

Madame X est Nigériane. Elle a vécu dans une famille patriarcale où la place des coutumes est prépondérante. La famille de Mme X avait un niveau de vie extrêmement modeste, c'est pourquoi elle a dû mettre fin à sa scolarité et travailler à l'âge de 14 ans. Afin d'échapper à un sacrifice humain, Mme X est aidée par sa mère pour fuir le pays. Cette dernière contracte une dette de 31 000 euros pour ce voyage. La cérémonie du « juju » est alors engagée pour rembourser la dette.

En septembre 2015, Mme X arrive sur le territoire français, après avoir transité par la Lybie et l'Italie. Elle a 17 ans. Durant le trajet, Mme X est violée par son passeur. Elle est victime de traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle. Elle vit sous le joug d'une proxénète Nigériane dans un appartement sous-loué en région parisienne pendant 2 ans.

Ne supportant plus l'exploitation dont elle était victime, Mme X prend le risque de s'enfuir.

Lorsqu'elle s'enfuit, sa proxénète se met en lien avec son père et lui réclame de l'argent. La pression psychologique est telle que Madame a recours à de la prostitution dite : « de survie », durant une année, afin de solder sa dette et mettre fin aux pressions familiales. Dans ce contexte, elle vit en « co-location » avec d'autres jeunes femmes.

La situation devenant insoutenable, Mme X fait le choix de mettre fin à la prostitution. Elle se retrouve sans aucun moyen financier, en rupture d'hébergement, et débute sa vie d'errance.

A cette étape, Mme X est en lien avec le milieu ouvert de l'Amicale du Nid 93 qui lui permettra d'intégrer le centre d'hébergement d'urgence (CHU) Korawai fin 2017, après 3 mois d'accompagnement socio-éducatif du milieu ouvert. L'intégration de Mme X en hébergement collectif s'est caractérisée par une double contrainte : d'une part, la place des traumatismes chez Mme X qui impactent son estime de soi et sa relation aux autres, et d'autre part, le fait d'avoir été victime de traite des êtres humains ne lui permettent pas de s'envisager comme un être de Droits.

Le travail éducatif mis en place au sein du CHU lui a permis de prendre du recul sur son parcours et d'agir. Mme X dit avoir compris qu'elle pouvait « être libre » et « vivre libre » en déposant plainte contre le réseau de TEH.

En novembre 2018, Madame dépose une demande d'asile à l'OFPRA pour laquelle elle sera déboutée. Mme X met en lumière le fait qu'elle souhaitait régulariser sa situation administrative avant d'entamer ses démarches judiciaires. Sa crainte résidait dans le fait que les forces de l'ordre ne l'expulsent du territoire et il demeure inimaginable pour Madame X de retourner au Nigéria. Par conséquent, elle dépose un recours auprès de la Cours Nationale du Droit d'Asile, et obtient le statut de réfugiée en octobre 2019.

Parallèlement, en janvier 2019 Mme X porte plainte à l'encontre de ses proxénètes. Plusieurs auditions ont lieu couplées à des appels téléphoniques de la Brigade. Mme X précise ne plus savoir combien de temps l'enquête a duré, ni même la fréquence des auditions parce que cela fait partie du passé duquel elle a souhaité se libérer.

En janvier 2019, Mme X accède à l'insertion professionnelle via l'atelier d'adaptation à la vie active (AVAA) DAGOBERT de l'Amicale du Nid à Colombes. Elle intègre graduellement les codes sociaux de savoir-être et se projette vers une formation qualifiante et un emploi stable.

Début 2020, Mme X est convoquée en audience au Tribunal de Grande Instance de Paris suite à la dénonciation du réseau de TEH. Mme X a bénéficié de l'aide juridictionnelle, elle a été représentée par un avocat. Deux responsables du réseau de TEH ont été incarcérés.

La mise à l'abri de Mme X dans un environnement sécurisant, l'écoute active dont elle a bénéficié au sein de l'association et son orientation professionnelle semblent être les

*éléments déclencheurs de la judiciarisation de ses démarches. Bien qu'aujourd'hui Mme X ne souhaite pas investir un espace thérapeutique, la stabilité de l'hébergement et l'accompagnement socio-éducatif qui en découle lui ont probablement fait prendre conscience qu'elle pouvait être active dans son parcours de vie et réagir à l'égard de la TEH dont elle a été victime.*

*Mme X nous dit d'ailleurs qu'elle se projette vers l'avenir en occupant un poste de « contrôleuse à l'aéroport, libre pour ne plus jamais dépendre de la prostitution ».*

---

### **Ateliers d'adaptation à la vie active (AVAA)**

86 personnes ont été accompagnées dans les deux AVAA de Colombes et de Lyon. Ces ateliers, qui placent les personnes dans une situation de travail réel, représentent un appui puissant pour reconstruire l'estime de soi, le lien aux autres – donc travailler sur les conséquences de la violence subie – et permettent aux personnes de percevoir une rétribution.

#### **Au total :**

- **5239 personnes adultes** ont été accueillies, accompagnées avec ou sans hébergement ou suivies dans le logement.
- Avec ces adultes, **1639 enfants**, ceux des adultes hébergé-es, accueilli-es ou accompagné-es, ont été également concerné-es par l'action de l'Amicale du Nid.

## Prévention et actions transversales

### Les actions de prévention

**Les actions de prévention ont concerné 441 jeunes en 2019.** Les actions inscrites dans ce pilier fondamental de la loi du 13 avril 2016 sont malheureusement insuffisamment financées ; pourtant, l'expérience de l'Amicale du Nid montre combien le dialogue avec les jeunes est nécessaire pour faire réfléchir sur les représentations et sur la violence du système prostitutionnel. Dans un contexte de prise de conscience par les pouvoirs publics et les médias du nombre alarmant de mineur-es concerné-es par la prostitution, la prévention devrait être une priorité.

#### Procès reconstitué à Bagnolet – « le Loverboy, aimer n'est pas se prostituer » Amicale du Nid de Seine-Saint-Denis

Porté et animé par le chargé de mission pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations de la ville de Bagnolet et l'association Jeunes et citoyenneté, une classe de seconde du lycée Hénaff à Bagnolet, a travaillé à la reconstitution d'un procès fictif d'un proxénète ayant exploité une jeune fille mineure.

Les objectifs d'un procès reconstitué sont nombreux :

- Sensibiliser les jeunes sur leurs droits et obligations et au fonctionnement des Institutions.
- Comprendre aussi l'importance de la sanction en cas de non-respect de la loi
- Travailler l'expression orale, l'argumentation, la prise de parole en public et gérer l'improvisation.

Le projet s'est déroulé à partir du 23 septembre et s'est achevé le samedi 23 novembre par la représentation publique. Plusieurs acteurs se sont impliqués : le FIT Une Femme un Toit, la Fondation Scelles, une conseillère conjugale et familiale de la ville, le théâtre de l'Echangeur...



Au vu de la thématique choisie cette année par la ville, L'Amicale du Nid a participé à cette action et est intervenue dans le cadre d'une action de prévention sur l'aspect psycho-social de la prostitution puis a accompagné les jeunes lors de la rédaction du dossier d'instruction et de plaidoiries. Ces temps de sensibilisation et d'échanges ont permis de :

- Faire évoluer les représentations des élèves sur les violences sexuelles, la prostitution et le « michetonnage ».
- Aborder Les conséquences psychologiques et physiologiques suite à une agression sexuelle, un viol et la répétition d'un acte sexuel non consenti.
- Travailler le parcours de vie, le casier judiciaire, les vulnérabilités aussi bien des accusés que de la victime.
- Expliciter des termes juridiques et des lois relatives au viol, à la prostitution et au proxénétisme pour que les jeunes puissent se l'approprier.



Le site [www.jenesuispasavendre.org](http://www.jenesuispasavendre.org) a été conçu avec des jeunes.  
Une campagne sur les réseaux sociaux sera lancée en 2020 afin de diffuser plus largement ce site.

## Les actions transversales

- **Le pôle juridique** : comme mentionné plus haut, la dimension juridique indispensable des accompagnements (dépôt de plainte, demande d'asile, régularisation administrative...) nécessite, au-delà du partenariat, l'appui de juristes, présentes maintenant dans 4 établissements et au Siège.

### Constitution de partie civile

L'association s'est portée partie civile, aux côtés de victimes accompagnées, dans une affaire jugée par le Tribunal Correctionnel de Lyon fin 2019.

Gwendoline Fizaine, juriste au siège, a porté la deuxième constitution de partie civile de l'Amicale du Nid dans une audience correctionnelle du 6 au 15 novembre dernier au TGI de Lyon.

Il s'agissait d'un gros réseau de TEHES et de proxénétisme Nigérian, dont 24 personnes étaient jugées, avec en bonne place un Pasteur.

L'Amicale du Nid (Lyon et Grenoble) avait rencontré plus de 20 victimes le jour du démantèlement pour faire de l'information, mais un grand nombre d'entre elles ont été recaptées rapidement.

Finalement 18 parties civiles se sont constituées dont parmi elles, 10 victimes directes accompagnées par les établissements de Lyon et Grenoble et deux associations, l'Amicale du Nid et les EACP (équipes d'action contre le proxénétisme).

Au-delà du soutien et de l'information aux victimes, cette constitution a permis de faire des demandes et des observations particulières au cours de la procédure : sur la décision de correctionnaliser (ne pas passer en Assises, contrairement à ce que la loi prévoit, compte tenu des faits) et sur les aménagements d'audience qui devraient être rendus possibles pour protéger la santé physique et psychique des victimes, notamment compte tenu de l'envergure du dossier et de sa relative médiatisation.

Même si ces demandes n'ont pas été entendues cette fois-ci, nous ne relâchons pas nos efforts et cela permet de sensibiliser sur la place des victimes. Aucune victime n'a donc pu être présente, et la place réservée aux parties civiles a été particulièrement succincte (trois heures de plaidoirie pour toutes les parties civiles sur sept jours d'audience). L'intervention orale de l'Amicale du Nid a permis de donner des éléments de compréhension et d'éclairage, de manière générale, mais aussi particulière à ce dossier, et de parler des difficultés rencontrées par les victimes dans l'accès à leurs droits.

L'audience a été menée avec rigueur, respect et fermeté par la Présidente qui connaissait parfaitement son dossier. Le procès a permis de poser les questions des victimes auteurs, du rôle des proxénètes d'appui mais aussi de la place des clients dans l'incessant renouvellement des réseaux et des victimes de TEHES.

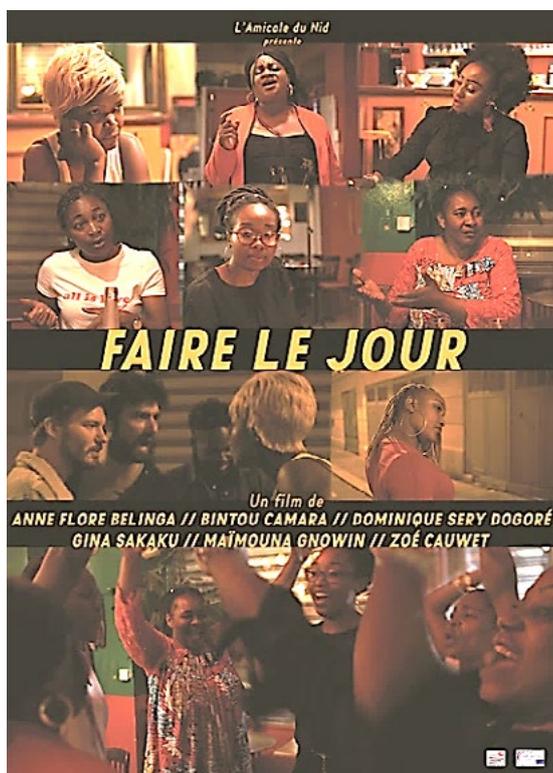
Le délibéré a été rendu le 29 novembre 2019 ; il est conforme aux signaux d'audience. Les peines ont été relativement sévères par rapport aux autres procès Lyonnais (entre 7 ans et deux ans fermes pour tous.tes les prévenu.es., avec des interdictions définitives du territoire pour les plus grosses peines).

Nous regrettons que l'indemnisation des victimes soit peu élevée (15 000€ au plus) et peu individualisée (peu de prise en compte des parcours et situations particulières). L'Amicale du Nid obtient 5000€ de dommages et intérêts (théoriques), moins que la première fois. Les sommes allouées au titre des frais liés à la procédure sont ridicules, voire insultant, compte tenu de la durée de l'audience (900€ pour toutes les parties civiles, ce qui est conforme à ce qui se fait en général pour une audience correctionnelle d'une demi-journée).

Certain.es des prévenu.es ont fait appel, ce qui contraindra l'Amicale du Nid et certaines victimes à être à nouveau présentes d'ici à l'audience de la cour d'Appel, vraisemblablement dans plusieurs années

- Dans le cadre du projet européen FAMI (Fonds Asile Migration), intitulé "**Renforcer les capacités des étrangères en situation ou ayant connu la prostitution à accéder à leurs droits et à s'intégrer**", un état des lieux des actions collectives conduites dans les différents établissements avait été réalisé en 2017.

En 2019, de nombreuses **actions collectives** participatives ont été mises en place pour et avec les personnes accompagnées par l'Amicale du Nid pour renforcer leurs capacités à accéder à ses droits et à s'intégrer. La valeur ajoutée d'actions collectives où sont abordés les sujets communs, notamment celui des violences sexuelles, pour sortir de l'isolement, de la honte et de la culpabilité s'est confirmée. Les femmes accompagnées sont soulagées de découvrir qu'elles ne sont pas seules, qu'elles ont un espace où parler de ce qui leur est arrivé sans être jugées. Ces groupes favorisent de façon impressionnante la libération de la parole ; les personnes impliquées affirment leur volonté de pérenniser ce type d'actions.



Cinq femmes ont créé avec une réalisatrice et l'équipe de l'Amicale du Nid 92, le film « **Faire le jour** », une œuvre collective, fiction tissée de faits réels, des histoires vécues par beaucoup de femmes.

*Synopsis : Afin de se mettre à l'abri d'un groupe d'hommes violents, six femmes se retrouvent enfermées dans un bar pour la nuit. Une à une, elles se racontent leurs histoires, jusqu'aux premières lueurs du jour.*





# FOCUS SUR LES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX DE LA PROSTITUTION CONDUITS PAR L'AMICALE DU NID

## Une prise de conscience de la réalité de la prostitution et de la nécessité d'une politique publique

La question du nombre de personnes, majeures et mineures, concernées par la prostitution en France, n'a jamais fait l'objet d'études systématiques et approfondies. Les chiffres avancés habituellement articulent chiffres de la police et de la Justice et observations des associations, mais ils ne peuvent être que partiels.

Or le développement, sur tout le territoire, d'une politique publique de lutte contre le système prostitutionnel suppose une connaissance plus précise de la situation.

**Depuis 2016, l'Amicale du Nid est régulièrement sollicitée par les délégations régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes (DRDFE et DDFE) pour conduire des diagnostics de la prostitution dans des départements où il n'existe pas, ou de manière très partielle, d'associations spécialisées et où, la prostitution étant peu visible dans l'espace public, la situation est sous-estimée.**

Le besoin de diagnostics territoriaux a émergé après le vote de la loi du 13 avril 2016, qui rend obligatoire dans chaque département, via l'action des Préfectures, l'installation d'une commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite et l'agrément d'une ou plusieurs associations pour porter le dispositif des parcours de sortie de la prostitution. Dans un certain nombre de départements, la prostitution n'avait jamais fait l'objet de politiques publiques. Dans ce contexte, la conduite de diagnostics a été conçue comme une première étape dans la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016.

Conduits en étroite collaboration avec les DDFE, les diagnostics proposés par l'Amicale du Nid et menés par Lucie Gil ont trois objectifs principaux :

- Etablir un chiffrage a minima du nombre de personnes en situation de prostitution et de leurs caractéristiques dans le département étudié pour donner une idée de l'ampleur du phénomène.
- Identifier les structures susceptibles de rencontrer ces personnes, poser les bases d'une culture commune et préfigurer un réseau partenarial activable pour prendre en compte cette question de la prostitution.
- Proposer des pistes d'action, à l'échelle départementale, pour lutter contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Deux volets méthodologiques permettent le recueil de données :

- Un diagnostic partagé avec les acteurs.trices de terrain susceptibles de rencontrer des personnes en situation ou en risque de prostitution, au moyen d'un questionnaire en ligne et d'entretiens semi-directifs. Les acteurs.trices ciblé.es sont des professionnel.les du travail social, de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, de la sécurité et de la justice. Les données collectées concernent les situations de prostitution, probables ou avérées, identifiées par ces professionnel.les, mais aussi les ressources existantes et les besoins en termes de prévention, repérage, orientation et accompagnement.
- Un diagnostic Internet des annonces d'offre de prostitution sur des sites de petites annonces généralistes, des sites de rencontres et des « catalogues d'escorts ».

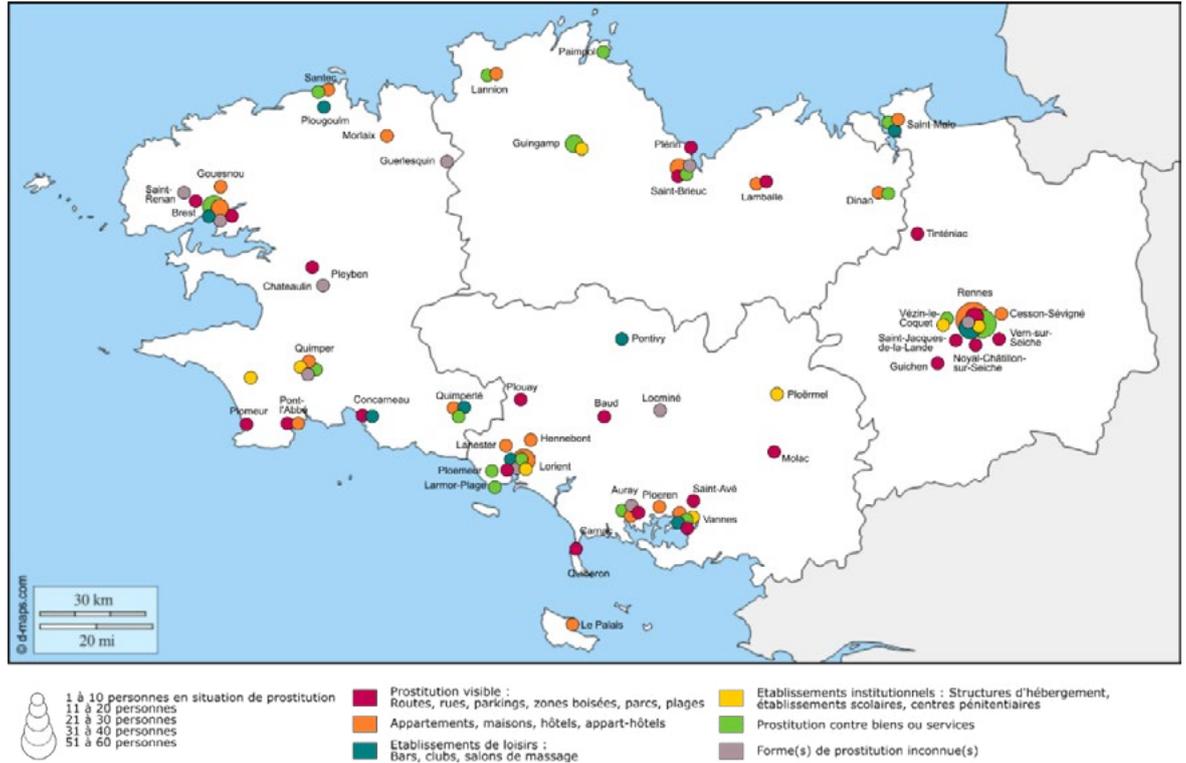
A ce jour, des diagnostics ont été conduits dans quatre départements d'Ile-de-France (Seine-et-Marne, Yvelines, Val-de-Marne, Val-d'Oise), les quatre départements bretons (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan) et le Maine-et-Loire. Un diagnostic est actuellement en cours dans le Pas-de-Calais. Un diagnostic va s'engager en 2020 en Charente-Maritime.

Dans les territoires où ils ont été menés, les diagnostics ont permis d'établir des cartographies des lieux et des formes de prostitution, d'en savoir plus sur les personnes concernées (sexe, âge, nationalité, parcours de vie...) et les formes de proxénétisme existantes et de mettre en lumière la présence des « clients ».

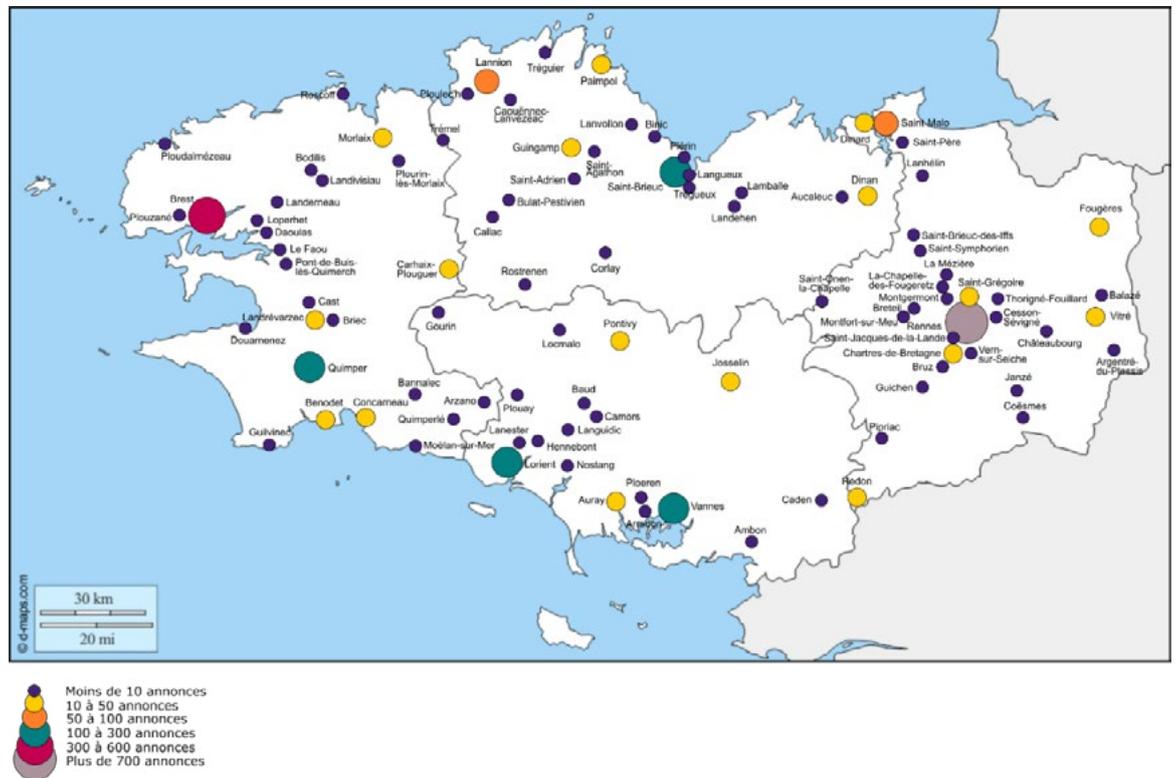
**Nous avons aussi pu observer que ces études étaient de véritables outils de sensibilisation des professionnel.les : pour beaucoup d'acteurs.trices rencontré.es, les entretiens, les réunions de présentation de la démarche, les temps de restitution organisés par les Préfectures ont constitué une première occasion d'aborder et d'être informées sur le sujet de la prostitution.**

**Ces diagnostics ont permis d'enclencher d'autres actions : formations interprofessionnelles (Seine-et-Marne et Bretagne), séminaires à destination des professionnel.les sociaux et de santé de l'Education Nationale (Maine-et-Loire), ouverture de permanences d'accueil pour les personnes en situation de prostitution (Yvelines et Val-d'Oise) et, depuis la fin de l'année 2019, un nouvel état des lieux portant spécifiquement sur la prostitution des mineur.es, à la demande du Conseil départemental et de la Préfecture du Val-d'Oise.**

Le diagnostic présenté en Bretagne n'a pas la prétention d'une photographie exhaustive de la prostitution, mais est une image issue des entretiens et du questionnaire en ligne auprès de professionnel.les et bénévole, et de l'exploration d'annonces sur Internet.



Cartographie des lieux et des formes de prostitution, réalisée à partir des entretiens et du questionnaire en ligne (mars 2018 à octobre 2019).



Cartographie réalisée à partir des annonces de prostitution répertoriées sur Internet (mai à juillet 2018).



# FOCUS SUR LES PARCOURS DE SORTIE INSTITUÉS PAR LA LOI DU 13 AVRIL 2016

Le parcours de sortie de prostitution est l'une des mesures phare de la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Les demandes sont présentées par une association agréée à la Commission départementale, qui statue et propose une réponse au Préfet. L'accord d'admission dans le parcours de sortie permet à la personne de bénéficier, sous réserve de l'approbation du Préfet, d'une autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois, renouvelable 3 fois, ainsi que d'une allocation financière d'insertion sociale (AFIS) de 330€/mois pour une personne seule (+132€/enfant), si elle n'a pas d'autre revenu.

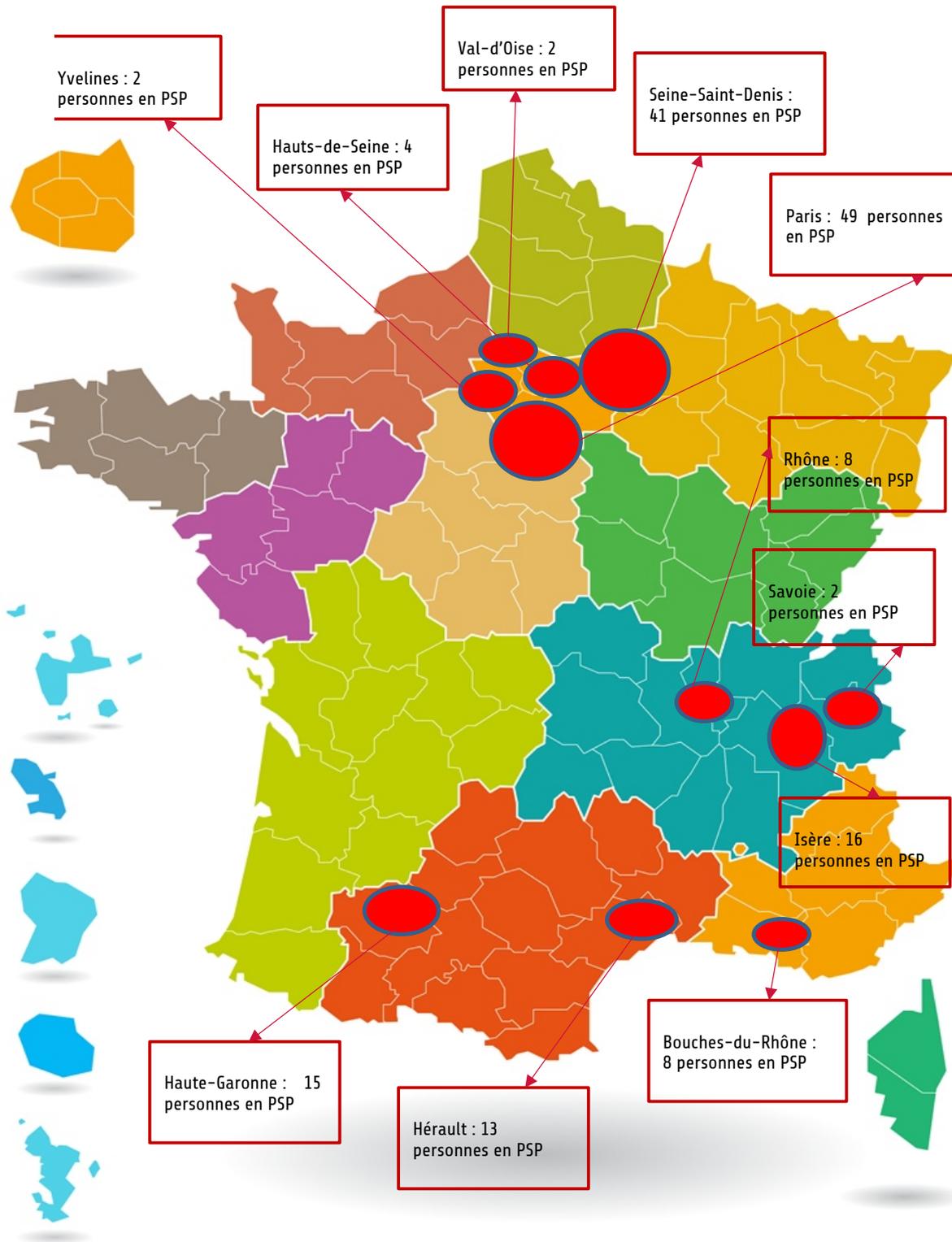
Ce parcours de sortie de prostitution (PSP) ne constitue pas la seule voie de sortie de la prostitution, l'Amicale du Nid accompagnant plus de 3 000 personnes par an vers une insertion socio-professionnelle sans prostitution, mais il représente un levier puissant pour les personnes qui sont prêtes à s'y impliquer.

L'accord de l'organisme officiel qu'est la commission départementale donne en effet un signal fort de reconnaissance de la considération portée à des personnes qui se considéraient, pour nombre d'entre elles, en marge de la société. L'une des personnes engagée dans le parcours a écrit : « *Je me suis à nouveau sentie un être humain, j'ai retrouvé ma dignité* ».

Les commissions départementales se sont mises en place progressivement à partir de la fin de l'année 2017 et de façon très hétérogène sur le territoire. L'Amicale du Nid accompagne des personnes dans ces parcours dans les 11 départements où elle est implantée. Le nombre de parcours dans chaque département où est implantée l'Amicale du Nid est fonction des moyens de l'établissement, le parcours de sortie demandant une implication forte des personnes qui en bénéficient, mais également des professionnel.les qui les accompagnent. D'une manière générale, ce nombre de parcours reflète plus la politique départementale (calendrier des commissions, critères de décisions,) que le nombre réel de personnes qui devraient pouvoir en bénéficier.

Les politiques des commissions peuvent en effet être très diverses ; certaines exigent des « preuves » de la distanciation du milieu prostitutionnel avant même que la personne ait pu bénéficier des moyens nécessaires pour s'en éloigner. D'autres peuvent être tentées de poser des exigences sur l'arrêt de la prostitution avant la demande de PSP ou, au contraire, rejeter les demandes des personnes qui auraient déjà cessé la prostitution. L'un des points d'achoppement est l'exigence de documents d'identité dès la première demande ; or, beaucoup de victimes de traite des êtres humains se sont vues confisquer leurs papiers par le réseau et ne peuvent en obtenir un duplicata que lorsqu'elles sont en sécurité et qu'elles disposent des moyens nécessaires pour se rendre au consulat de leur pays.

Une mission d'inspection a étudié les différents fonctionnements des commissions ; nous espérons que son rapport comportera des recommandations permettant d'assurer une égalité de traitement dans tous les départements.



Au 1<sup>er</sup> mars 2020, 300 parcours de sortie de la prostitution ont été autorisés par décision préfectorale. **L'Amicale du Nid suivait 158 personnes, soit 53% du nombre total de parcours.**

149 sont des femmes, 4 hommes, 5 personnes trans

Les différents établissements de l'association ont présenté entre octobre 2017 et le 13 avril 2020 182 demandes – 24 demandes de femmes ont été refusées depuis la mise en place des parcours de sortie.

### **104 personnes ont eu un accord pour un premier renouvellement.**

6 personnes n'ont pas demandé de renouvellement en cours de parcours. Pour la plupart d'entre elles, le processus d'insertion était assez solide pour qu'elles n'aient plus besoin de l'appui du parcours ou bien parce qu'elles avaient été reconnues réfugiées ; une jeune femme a changé de département et n'a pas souhaité poursuivre le parcours.

### **57 personnes ont eu un accord pour le deuxième renouvellement 30 pour un troisième renouvellement.**

**17 personnes ont terminé le parcours ; 14 d'entre elles ont obtenu un titre de séjour. 3 sont en attente d'une décision.**

Notons que dans certains départements, la situation des personnes ayant terminé le parcours n'est pas claire : une APS supplémentaire de 6 mois leur a été attribuée alors qu'ayant rempli leurs engagements, elles devraient bénéficier d'un titre de séjour leur permettant de maintenir la dynamique d'insertion. Le contexte de crise sanitaire a repoussé des décisions qui, nous l'espérons, seront prises dès le retour à une situation normale.

## Profil des personnes

Présentation des demandes par années.

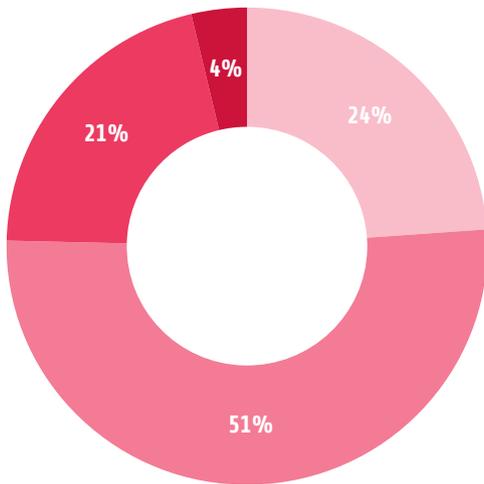
Année	Octobre à décembre 2017	2018	2019	Janvier à avril 2020	TOTAL
<b>Nombre de demandes présentées</b>	12	73	84	13	182
<b>Nombre de demandes acceptées</b>	12	65	69	12	158

Trois départements (Paris, Seine-Saint-Denis et Isère) ont commencé à étudier les demandes de parcours au dernier trimestre 2017.

Les autres départements (31, 34, 73, 95 et 92 – puis 13 et 69 en décembre) ont examiné des demandes en 2018 ; dans les Yvelines (78), la commission a examiné les demandes à partir de 2019.

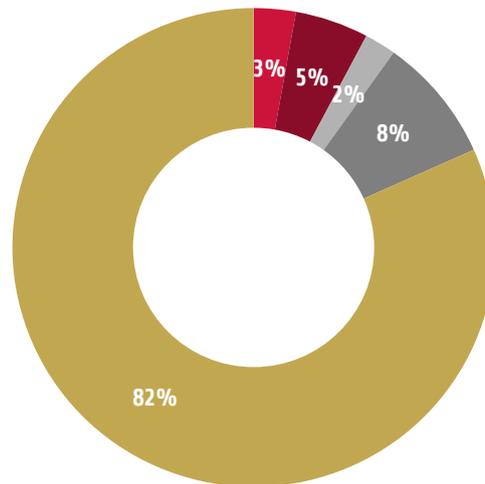
### Âges

- 18 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 50 ans
- Plus de 50 ans



### Nationalités

- Europe hors UE
- UE
- Amérique du sud
- Afrique du nord
- Afrique sub saharienne



Parmi les demandes refusées, 22 concernaient de femmes du Nigéria, 1 d'une personne française, 6 de RDC.

### Pays d'entrée dans l'Union Européenne

Espagne	France	Grèce	Hollande	Hongrie	Italie	Portugal	Suisse	Non renseigné
12	51	5	1	1	30	1	1	56

### Âge du début de prostitution\*

Mineur.es		Majeur.es	
Moins de 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	+ de 25 ans
32	69	28	5

\*52 personnes pour qui les données ne sont pas disponibles.

## Violences subies

Toutes les personnes accompagnées ont subi la violence de la prostitution ; elles ont toutes subi des violences avant la prostitution.

Viols	Décès des parents	Mariage forcé	Violences conjugales
77	23	21	9

## Situation familiale au moment de la première demande

Seul.e	Seul.e avec enfants	Seul.e avec enfants au pays	Seul.e avec enfants + enfants au pays	Seule enceinte	Couple	Couple avec enfants
67	22	33	10	2	3	1

## Type d'hébergement lors de la première demande

Hébergement d'urgence			CHRS		Hébergement asile		Centre maternel	Autre hébergement	Hébergement « communautaire »	Logement autonome	Sans solution
115	HU	HU AdN	CHRS	CHRS AdN	HU DA	CADA					
16	16	28	8	24	4	1	1	20	6	4	3

## Ressources lors de la première demande

AAVA	ADA	Sans ressource	Autres ressources
14	2	84	28

## Situation administrative lors de la première demande.

Sans papier	Réfugié.e	Situation régulière
114	6	7

## Verbatim

Les personnes écrivent elles-mêmes un courrier à la commission pour exprimer leur engagement à sortir de la prostitution et s'insérer. Les mots qu'elles emploient expriment dans des termes frappants la violence de la prostitution et l'espoir qu'elles mettent dans ce parcours de sortie, qui représente un signal fort de reconnaissance.

## Sur la situation de prostitution et de traite des êtres humains

---

*« Je ne veux plus me prostituer. Premièrement, je n'aime pas me prostituer. Je peux avoir une maladie et ça me dérange de dormir avec beaucoup d'hommes pour vivre. Je n'ai pas choisi de faire cela, je n'ai pas eu le choix pour survivre... J'ai vécu beaucoup de violences, j'ai été agressée... Je n'imaginai pas que ma vie serait comme cela. En France, je veux travailler comme tout le monde... je veux devenir comme tout le monde. »*

*« Je me disais, moi qui me prostitue dans la rue, est-ce qu'un jour j'aurai de la valeur et on va me considérer dans la société ? Grâce à vous, aujourd'hui, j'ai un peu d'espoir. »*

---

---

*« Je me disais, moi qui me prostitue dans la rue, est-ce qu'un jour j'aurai de la valeur et on va me considérer dans la société ? Grâce à vous, aujourd'hui, j'ai un peu d'espoir. »*

---

## Sur le parcours de sortie

---

*« En effet, en tant que prostituée, je n'avais pas d'espoir de sortir de cette situation, mais aujourd'hui, grâce à votre aide, j'ai été régularisée et j'ai abandonné cette vie de prostitution. J'ai de la valeur et de la considération vis-à-vis de la société, je me suis inscrite à Pôle Emploi, je fais de la formation et enfin je suis devenue autonome et indépendante. »*

---

---

*« Je voudrais participer à l'évolution de ce pays qui m'a accueillie, m'y intégrer et payer mes impôts. »*

---

---

*« Cette APS m'a permis beaucoup de choses : je travaille, je n'ai donc plus besoin de chercher des solutions qui étaient impossibles avant, où la seule solution était d'échanger mon corps contre de l'argent pour subvenir à mes besoins. »*

---

---

*« Maintenant, j'ai une semaine de période d'essai. Je continue à me battre malgré les difficultés, mon fils est toujours scolarisé, il s'épanouit. Mes objectifs, c'est un travail à long terme et un petit appartement pour mon fils et moi. Après le meilleur reste à venir et mon fils reste ma bataille. Merci à tous ceux qui nous prêtent l'oreille. »*

---

## Le parcours d'insertion

L'objectif du parcours de sortie de prostitution est de permettre aux personnes de bâtir une insertion socioprofessionnelle leur permettant de vivre sans la violence qu'est la prostitution.

La durée maximum de deux ans du parcours représente un défi considérable pour des personnes marquées par les violences vécues, la prostitution mais aussi, pour la plupart

d'entre elles, des violences subies avant la prostitution, un niveau de scolarisation et de formation souvent faible et un nécessaire apprentissage du français.

C'est pour cette raison que ce parcours de sortie créé par la loi de 2016 ne peut convenir à toutes les personnes ayant connu la prostitution, certaines ayant besoin de plus de temps pour se libérer de l'emprise, se reconstruire et parvenir à l'insertion.

Le préalable nécessaire à toute insertion socioprofessionnelle est, pour la quasi-totalité des personnes concernées, la prise en compte de sa santé, avec l'accès aux soins physiques et psychiques, notamment des traumatismes qu'elles ont vécus et la compréhension de leur parcours, des circonstances qui les ont amenées à la prostitution, de la prise de conscience qu'elles ne sont pas coupables, mais victimes du système prostitutionnel et qu'elles ont une valeur et des capacités.

Dans ce contexte, l'accès à l'emploi est certes l'un des objectifs primordiaux, mais il est souvent vu comme la seule garantie possible d'une continuité de la régularisation administrative à la fin du parcours ; les personnes sont donc prêtes à accepter tout emploi, aux dépens de la formation qui leur permettrait pourtant de construire une insertion plus solide et plus épanouissante.

### ↳ Lors du premier renouvellement

140 sur 158 des personnes admises dans le parcours bénéficient d'une APS (autorisation provisoire de séjour).

#### Insertion professionnelle

37 personnes sur 104, soit **36%** sont dans un type d'emploi au moment du premier renouvellement

CDI temps partiel	CDI temps plein	CDD temps partiel	CDD temps plein	Missions ponctuelles	Chantiers d'insertion	Autre
7	1	8	3	8	9	1

#### Hébergement

Hébergement d'urgence			CHRS		FJT	Autre hébergement	Hébergement « communautaire »	Autre
115	HU	HU AdN	CHRS	CHRS AdN				
8	6	13	5	28	2	7	3	32

## Santé

Toutes les personnes concernées ont fait des démarches concrètes concernant la santé : ouverture de la CMU ou de l'AME, prise de rendez-vous médicaux et suivi psychologique.

## Formation

24 personnes sont en formation : 1 BTS, formations pré qualifiante, brevet pro de coiffure, formation « restaur'action », formation aide de vie, agent de propreté, aide-soignante, formation de bureautique de conseillère clientèle...

## ↳ Lors du deuxième renouvellement

57 personnes ont demandé et obtenu un deuxième renouvellement du parcours de sortie.

- 52 ont demandé le renouvellement de l'APS et l'ont obtenu.
- Seules 19 ont demandé l'AFIS, les autres ayant un niveau de ressources au-dessus du seuil de l'attribution de cette allocation.

## Insertion professionnelle

29 personnes sur 57, soit 51%, sont dans un type d'emploi au moment du deuxième renouvellement.

CDI temps partiel	CDI temps plein	CDD temps plein	CDD temps partiel	Missions ponctuelles	Chantiers d'insertion
7	4	2	6	4	6

## Hébergement

Hébergement d'urgence			CHRS		Autre hébergement	Hébergement « communautaire »	Logement autonome
115	HU	HU AdN	CHRS	CHRS AdN			
7	9	6		11	7	1	5

## Santé

Toutes les personnes concernées poursuivent leurs démarches de santé.

## Apprentissage du français

10 suivent régulièrement des cours de français.

## Formation

14 sont en formation : GRETA, formation professionnelle assistante de vie, agent magasinier, cuisine, agent de propreté, vendeuse prêt-à-porter, réceptionniste en hôtellerie, préparation du bac technicienne gaz...

Difficultés citées lors du 2<sup>ème</sup> renouvellement : difficultés à se maintenir dans l'emploi en raison des problèmes de garde d'enfant, 7 personnes parlent de la difficulté à trouver un hébergement ou un logement adapté.

## ↳ Lors du troisième renouvellement

30 personnes ont demandé et obtenu un deuxième renouvellement du parcours de sortie.

- 25 ont demandé le renouvellement de l'APS et l'ont obtenu.
- Seules 5 ont demandé l'AFIS. Les autres avaient un niveau de ressources au-dessus du seuil de l'attribution de cette allocation.

## Insertion professionnelle

15 personnes sur 30, soit 50%, sont dans un type d'emploi au moment du troisième renouvellement.

CDI temps partiel	CDI temps plein	CDD temps plein	CDD temps partiel	Missions ponctuelles	Chantiers d'insertion	Contrat pro
3	1	0	4	2	4	1

Hébergement.

Hébergement d'urgence			CHRS		Autre hébergement	Hébergement « communautaire »	Logement autonome
115	HU	HU AdN	CHRS	CHRS AdN			
3		7		3	2	0	1

## Apprentissage du français

Au moins une suit régulièrement des cours de français.

## Formations

7 sont en formation : BTS assistante manager, formation agente machiniste, assistante de vie, cariste, aide-soignante, hôtellerie.

## ↳ Les fins de parcours

**17 personnes suivies par l'Amicale du Nid ont actuellement, en mai 2020, achevé les deux ans du parcours de sortie de prostitution.**

**14 ont obtenu un titre de séjour vie privée et familiale.**

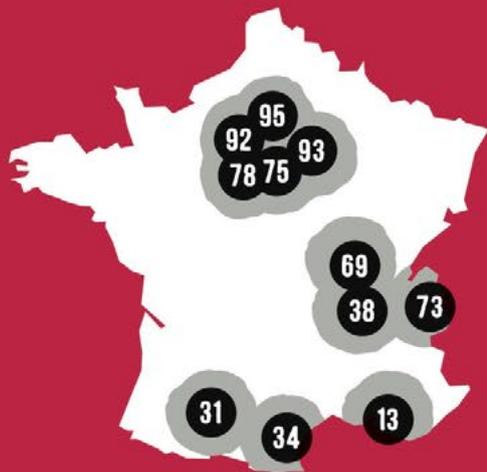
**Parmi elles, 11 sont en emploi.**

**Le problème le plus difficile est celui de l'accès au logement puisque 12 d'entre elles sont encore dans un dispositif d'hébergement.**

Une a subi un refus, « faute de justificatifs suffisants prouvant l'insertion professionnelle », alors qu'elle travaille en CDI temps partiel depuis octobre 2018 et complète ce contrat par des CDD. Une nouvelle demande a été posée et nous sommes en attente de la réponse.

Deux ont eu une prolongation de 6 mois de leur APS sans AFIS. Leur situation sera revue en commission départementale en juin. Cette situation est anormale, car ces personnes ont rempli leurs engagements tout au long des 2 ans du parcours, avec l'assentiment de la commission, qui a toujours approuvé les renouvellements. Leur cheminement vers l'insertion est positif, même si elles n'ont pu à l'issue de ces 2 ans, période courte pour la reconstruction après les violences vécues, trouver un emploi stable. Cette incertitude en fin de parcours remet en cause le principe même du parcours de sortie et pourrait décourager d'autres personnes de s'engager dans cette démarche.





## 11 DÉPARTEMENTS

**13** BOUCHES-DU-RHÔNE

**31** HAUTE-GARONNE

**34** HÉRAULT

**38** ISÈRE

**69** RHÔNE

**73** SAVOIE

**75** PARIS

**78** YVELINES

**92** HAUTS-DE-SEINE

**93** SEINE-ST-DENIS

**95** VAL D'OISE

### 13 BOUCHES-DU-RHÔNE

- 🌐 [www.amicaledunid13.org](http://www.amicaledunid13.org)
- ✉ [www.amicaledunid.org/bouches-du-rhone](mailto:contact@amicaledunid13.org)

📍 60, boulevard Baille, 13006 Marseille  
 ☎ 04 91 29 77 00  
 ✉ [contact@amicaledunid13.org](mailto:contact@amicaledunid13.org)

- CHRS
- Aller vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement

### 31 HAUTE-GARONNE

- 🌐 [www.amicaledunid31.fr](http://www.amicaledunid31.fr)
- ✉ [www.amicaledunid.org/haute-garonne](mailto:contact@amicaledunid31.fr)

📍 52 blvd Déodat de Séverac, 31300 Toulouse  
 ☎ 05 34 41 57 60  
 ✉ [contact@amicaledunid31.fr](mailto:contact@amicaledunid31.fr)

- CHRS hors les murs
- Accompagnement social global
- Aller vers
- Prévention / formation

### 34 HÉRAULT

- 🌐 [www.amicaledunid.org/herault](http://www.amicaledunid.org/herault)

📍 3, rue Anatole France, 34000 Montpellier  
 ☎ 04 67 58 13 93  
 ✉ [contact@lababotte.org](mailto:contact@lababotte.org)

- CHRS hors les murs
- CHU
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement
- Aller vers
- Prévention / formation

### 38 ISÈRE

- 🌐 [www.amicaledunid.org/isere](http://www.amicaledunid.org/isere)

📍 9 rue Raoul Blanchard, 38000 Grenoble  
 ☎ 04 76 43 01 66  
 ✉ [amicaledunidisere@wanadoo.fr](mailto:amicaledunidisere@wanadoo.fr)

- Milieu ouvert
- Accompagnement social global
- Aller vers

### 69 RHÔNE

- 🌐 [www.amicaledunid.org/rhone](http://www.amicaledunid.org/rhone)

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B, 69007 Lyon  
 ☎ 04 78 47 11 06  
 ✉ [contact@adn69.fr](mailto:contact@adn69.fr)

- CHRS
- Hébergement collectif et diffus
- Milieu ouvert
- Aller vers
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active

### 73 SAVOIE

- 🌐 [www.amicaledunid.org/savoie](http://www.amicaledunid.org/savoie)

📍 37 Rue St-François de Sales, 73000 Chambéry  
 📍 78, boulevard Wilson, 73100 Aix-les-Bains  
 ☎ 07 85 24 82 08  
 ✉ [savoie-adn38@orange.fr](mailto:savoie-adn38@orange.fr)

- Aller vers
- Accompagnement social global

### 75 PARIS

- 🌐 [www.amicaledunid.org/paris](http://www.amicaledunid.org/paris)

📍 103, rue La Fayette, 75010 Paris  
 ☎ 01 42 02 38 22  
 ✉ [amicaledunid.paris@adn75.fr](mailto:amicaledunid.paris@adn75.fr)

- CHRS
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Actions extérieures :  
 Aller vers, Prévention / formation

### 78 YVELINES

- 🌐 [www.amicaledunid.org/yvelines](http://www.amicaledunid.org/yvelines)

Dans les locaux du CIDFF  
 📍 3 place de la mairie, 78190 Trappes  
 Dans les locaux d'Alternativ  
 📍 5 place de la république, 78300 Poissy  
 ☎ 07 69 79 14 57  
 ✉ [permanence.sociale@adn78.fr](mailto:permanence.sociale@adn78.fr)

- Permanences d'accueil

### 92 HAUTS-DE-SEINE

- 🌐 [www.amicaledunid.org/hauts-de-seine](http://www.amicaledunid.org/hauts-de-seine)

📍 83 bis, rue de Varsovie, 92700 Colombes  
 ☎ 01 47 60 00 78  
 ✉ [contact@adn92.fr](mailto:contact@adn92.fr)

- CHRS
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Prévention / formation

### 93 SEINE-ST-DENIS

- 🌐 [www.amicaledunid.org/seine-saint-denis](http://www.amicaledunid.org/seine-saint-denis)

📍 11/13 rue Félix Merlin, 93800 Epinay-sur-Seine  
 ☎ 01 41 68 20 28  
 ✉ [amicaledunid93@adn93-asso.org](mailto:amicaledunid93@adn93-asso.org)

- CHRS  
 Accompagnement social global, hébergements regroupés ou en diffus
- Urgence  
 Accueil de jour, Milieu ouvert, CHUS hébergements en diffus / CHRS H. regroupés
- Insertion  
 Résidentiel individuel, logements partagés, logements individuels, Milieu ouvert
- Logement  
 ASSL Généraliste, Spécifique, ASSL Résidences Sociales, Maisons Relais
- Actions extérieures  
 Aller vers, Formation
- Mission Mineures  
 Formation / Prévention

### 95 VAL-D'OISE

- 🌐 [www.amicaledunid.org/val-doise](http://www.amicaledunid.org/val-doise)

Dans les locaux de l'association *Du Côté des Femmes*  
 📍 21, avenue des Genottes, 95800 Cergy  
 📍 12 avenue du 8 mai 1945, 95200 Sarcelles  
 ☎ 07 67 29 47 54  
 ✉ [permanence.sociale@adn95.fr](mailto:permanence.sociale@adn95.fr)

- Permanences d'accueil

[www.amicaledunid.org](http://www.amicaledunid.org)

21, rue du Château d'Eau, 75010 Paris